Grande enquête nationale des ÉTATS GÉNÉRAUX du PATRIMOINE RELIGIEUX

22 novembre 2023 - 15 mars 2024



Méthodologie

monteigneur, Perè, madame, monneir,

ans doute en êtes-vous témoins dans votre diocèse : le patrimoine est l'objet d'une véritable passion de la part de nos contemporains ! Il n'est qu'à voir chaque année la fréquentation des Journées européennes du patrimoine ou le succès de La Nuit des églises pour s'en rendre compte. De visites guidées en collectes pour sa restauration, le patrimoine – en particulier religieux – ne cesse de mobiliser. L'émotion manifestée lors de l'incendie de Notre-Dame de Paris en avril 2019, de même que les réactions à chaque dégradation – volontaire ou accidentelle – d'édifice religieux redisent invariablement l'attachement profond des Français à ce patrimoine spécifique. Voilà un motif de joie profonde et un point supplémentaire d'approche et d'accroche entre l'Église et la société.

Si le seul patrimoine que l'Église a mission de conserver et de transmettre à toutes les générations est le dépôt de la foi, pour beaucoup de nos semblables l'Évangile passe par des pierres, des œuvres d'art et des traditions.

Les États généraux du Patrimoine religieux, lancés en septembre dernier à Bonnesvalyn (dans l'Aisne) et qui se tiennent jusqu'à la réouverture de Notre-Dame de Paris en décembre 2024, ont reçu mission de sensibiliser tous les publics – ecclésiaux et civils – à la richesse et à la diversité de ce patrimoine. La grande enquête nationale que vous avez désormais entre les mains est un des outils dont s'est doté le Comité de pilotage de ces États généraux. Ces pages sont le fruit d'un long travail et constituent un outil inédit pour la pastorale.

Car cette grande enquête entend s'intéresser au patrimoine religieux dans ses aspects les plus larges et souhaite susciter un intérêt renouvelé pour ses problématiques. Elle se veut vraiment être une aide destinée à chaque diocèse afin de répondre au mieux aux enjeux missionnaires propres au patrimoine religieux dans ces trois dimensions : immobilière, mobilière et immatérielle. Pour mener à bien cette enquête et répondre aux mieux aux différents volets, vous trouverez ci-après quelques conseils.

Tout d'abord, sauf mention particulière, cette enquête ne s'intéresse qu'aux édifices ayant un usage paroissial, qu'ils soient propriétés de l'État, des communes (sous régime de l'affectation légale au culte) ou des associations diocésaines (constructions après 1905 et legs).

Le destinataire de l'enquête est l'évêque diocésain à qui il revient de désigner un coordinateur chargé de collecter l'ensemble des réponses. Ce coordinateur sera **notre interlocuteur référent**. Nous vous serions reconnaissants de nous faire parvenir son contact (nom, prénom, mail, téléphone) dès réception de l'enquête (**solange.tassan@cef.fr**).



Chacun des volets est destiné à des interlocuteurs différents. Il est difficile, voire impossible, qu'une seule personne dispose de l'ensemble des connaissances nécessaires. Pour cela, vous trouverez ciaprès une liste indicative des personnes pouvant/devant intervenir à un moment donné de l'enquête :

- Le vicaire général
- · L'économe diocésain et/ou le chargé du temporel
- Les Commissions diocésaines d'Art sacré, les services de Pastorale liturgique et sacramentelle ainsi que les services de Musique liturgique
- Le chancelier
- La Pastorale des Réalités du Tourisme et des Loisirs
- Label Église verte
- Les Archives diocésaines
- Le Conseil presbytéral
- Le service diocésain des pèlerinages
- Le Référent sécurité
- La Pastorale des élus
- Le Pôle de formation du diocèse
- Le DEI/Service de communication
- Les recteurs de cathédrale

Il revient à l'évêque et/ou à son délégué pour les États généraux de décider de réunir – ou non – l'ensemble des interlocuteurs possibles, voire au-delà, en saisissant l'opportunité de cette grande enquête nationale pour organiser une journée diocésaine de réflexion autour du patrimoine religieux. Une occasion, peut-être, de dialoguer avec les délégués départementaux de fondations patrimoniales (Fondation du patrimoine, Fondation pour la Sauvegarde de l'Art français...) mais aussi les associations départementales de protection et de valorisation du patrimoine local ?

En tout état de cause et pour ne pas gêner le calendrier de travail des États généraux, l'enquête doit nous être retournée pour le 15 mars dernier délai. Tout au long de l'élaboration des réponses, nous restons bien sûr disponibles pour vous accompagner.

Avec Mgr Alain Planet et l'ensemble des membres du Comité de pilotage, nous espérons que cette démarche sera l'occasion, pour chacun des diocèses de France, de (re) découvrir la richesse et la diversité de son patrimoine religieux, véritable outil de prédication pour aujourd'hui!

P. Gautier Mornas

n. thoenast

Responsable du département Art sacré de la Conférence des évêques de France depuis 2019, le P. Gautier Mornas, prêtre du diocèse de Périgueux et Sarlat (24), assure le secrétariat de coordination des États généraux du Patrimoine religieux.

Pour nous joindre : États généraux du Patrimoine religieux Conférence des évêques de France 01 72 36 69 44 solange.tassan@cef.fr gautier.mornas@cef.fr

Sommaire

Pa	trım	oine	ımm	10	bı	lier

p. 6

Patrimoine mobilier

p. 21

Patrimoine immatériel

p. 29

Relations avec d'autres acteurs

p. 35

Dimensions hospitalière et missionnaire

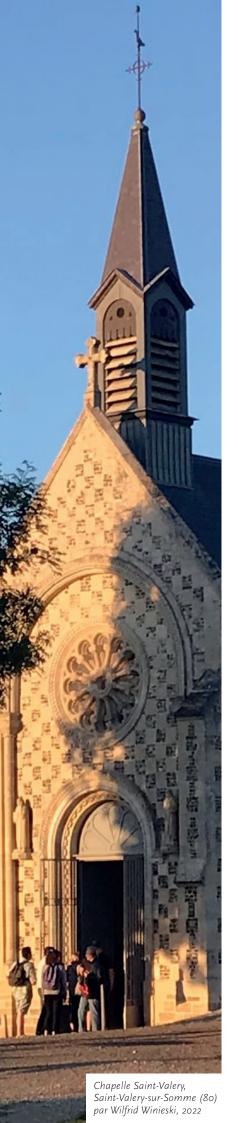
p. 46

Univers sonore des églises

p. 52

Présentation du diocèse

Nom du diocèse :	
Nom du/des département(s) :	
Nom de la province ecclésiastique :	
Nom de la région administrative :	
Contact du coordinateur diocésain de l'enquête désigné par l'évêque (à transmettre dès réception de l'enquête) :	Nom Prénom E-mail Téléphone
Nombre d'habitants dans le diocése :	
Nombre de communes dans le diocése :	
Nombre de paroisses canoniques dans le diocése :	



Volet 1

« Pierres précieuses »

PATRIMOINE IMMOBILIER

otre pays est riche, dit-on, de 100 000 édifices religieux. On dit également que l'immense majorité est constituée de nos cathédrales emblématiques, de nos églises paroissiales et de nos chapelles villageoises. Le premier volet de cette enquête entend mieux cerner cette réalité dans toute sa diversité.

- État des lieux
- Les sacristains
- Protections et labels
- Sécurité et sûreté
- Installations exogènes
- Problématiques environnementales



État des lieux

Les chiffres fond	Les chiffres fondamentaux de votre diocèse							
Nombre d'édifices cultuels de propriété communale								
• Nombre d'édifi	Nombre d'édifices cultuels de propriété diocésaine							
• Nombre d'édifi	Nombre d'édifices cultuels construits par le diocèse (de 1905 à 2023)							
de 1905 à 1925	de 1926 à 1945	de 1946 à 1965	de 1966 à 1	985	de 1986 à 2005	de 2006 à 2023		
	Avez-vous un ou des projet(s) de construction d'édifices cultuels ? □ oui □ non ▷ Si oui, précisez							
Zoom sur l	es dommages	s de guerres (1	1914-1918 8	§ 19 <u>5</u>	39-1945)			
 Combien de de 	Combien de destructions d'édifices cultuels ? ▷ 1914-1918							
	Combien de destructions/reconstructions							
Combien de destructions/non-reconstruction ▷ 1914-1918								

Qu'entend-on par désaffectation ? La désaffectation est le résultat d'une procédure administrative consacrant la fin du régime juridique de « l'affectation légale au culte » tel qu'il découle de la loi de séparation des Eglises et de l'Etat du 9 décembre 1905 et de la loi du 2 janvier 1907 sur l'exercice public du culte . Il s'agit d'une procédure administrative décrite à l'article 13 de la loi du 9 décembre 1905 qui nécessite selon le cas une loi, un décret en Conseil d'Etat ou un arrêté préfectoral. Ainsi, un édifice peut ne plus être utilisé pour le culte sans pour autant être désaffecté au sens juridique du terme. Cette procédure administrative se traduit, le plus souvent, par un arrêté préfectoral pris après accord écrit de l'évêque, et bien sûr avec l'accord de l'affectataire.

Il y a donc une différence significative de régime juridique entre un édifice désaffecté et un édifice fermé. Ce dernier demeurant, en effet, affecté au culte au sens de la loi de 1905 et de l'article 5 de la loi du 2 janvier 1907 même s'il est fermé toute l'année. C'est-à-dire que l'édifice continue à être « mis à la disposition des fidèles et des ministres du culte pour la pratique de leur religion ».

Nombre d'édifices cultuels communaux désaffectés (de 1905 à 2023)

de 1905 à 1925	de 1926 à 1945	de 1946 à 1965	de 1966 à 1985	de 1986 à 2005	de 2006 à 2023

•	Motifs principaux de désaff	fectation		
••••				
•	Quels nouveaux usages po	ur ces éd	ifices ?	
	⊳ Autre usage d'Église	□ oui	□ non	Si oui, précisez
••••				
	⊳ Usage civil	□ oui	□ non	Si oui, précisez
•••••				

• Nombre d'édifices cultuels diocésains ayant perdu leur caractère sacré (de 1905 à 2023)

de 1905 à 19	925	de 1926 à 1945	de 1946 à 1965	de 1966 à 1985	de 1986 à 2005	de 2006 à 2023		
	······•							
Motifs principaux de perte du caractère sacré								
	Quels nouveaux usages pour ces édifices ? ⊳ Autre usage d'Église □ oui □ non si oui, précisez							
⊳ Usage	civil		ui 🗆 non sio	ui, précisez				
Nombre approximatif d' édifices cultuels actuellement fermés à l'année								
⊳ Pour qu	uels r		peuplement du terr choix Combien?	Combien?itoire Combien?				

•	Nombre de démolitions d'édifices cultuels depuis 2000
	⊳ Rituels liturgiques éventuellement utilisés pour les célébrations de la perte du caractère sacré
	ou de la dédicace (Vous pouvez les transmettre en annexes ou les détailler ci-dessous)
••••	

Doom sur des édifices particuliers

Le recensement de ces édifices particuliers est actuellement inexistant ou incomplet. Nous ne disposons en effet d'aucune liste permettant d'identifier toutes les cathédrales, basiliques, collégiales et sanctuaires de France. Or, ces listes permettraient l'émergence de mises en réseau afin que les publics puissent suivre tel ou tel circuit. Il y a avec ces questions un véritable enjeu pastoral de valorisation de ce patrimoine spécifique.



	Propriété de l'État	Propriété des Régions	Propriété des communes	Propriété de l'AD	Autres
Nombre de cathédrales (d'État et historiques)					
Nombre de basiliques					
Nombre de collégiales					
Nombre de sanctuaires					

	Concernant les basiliques :
•	Si l'édifice a fait l'objet d'une reconnaissance, à quelle date a-t-elle eu lieu ? Citez l'édifice(ou les édifices) et précisez la date
••••	
••••	
••••	
••••	
••••	
•	Y'a-t-il une demande de reconnaissance en cours ? □ oui □ non
Préc	isez
••••	
•	Quelles sont les motivations pastorales pour demander ce titre ?
••••	
••••	
••••	
	Concernant les sanctuaires :
•	Merci de détailler la liste
••••	
••••	
••••	
••••	

••••	
••••	
••••	
••••	
••••	
••••	
	Les sacristains
•	Les sacristains
•	Les sacristains État des lieux
•	
	État des lieux
	État des lieux Combien votre diocèse compte-t-il de :
	État des lieux Combien votre diocèse compte-t-il de : ▷ sacristains salariés ?
	État des lieux Combien votre diocèse compte-t-il de : ▷ sacristains salariés ? ▷ sacristains salariés en équivalent temps plein ?
	État des lieux Combien votre diocèse compte-t-il de : ▷ sacristains salariés ? ▷ sacristains salariés en équivalent temps plein ?
	 État des lieux Combien votre diocèse compte-t-il de : ▷ sacristains salariés ? ▷ sacristains salariés en équivalent temps plein ? ▷ sacristains bénévoles ?
•	État des lieux Combien votre diocèse compte-t-il de : ▷ sacristains salariés ? ▷ sacristains salariés en équivalent temps plein ? ▷ sacristains bénévoles ? Formation
•	État des lieux Combien votre diocèse compte-t-il de : ▷ sacristains salariés ? ▷ sacristains salariés en équivalent temps plein ? ▷ sacristains bénévoles ? Formation

12

Protections et labels

Les protections, les labels et les marques de reconnaissance sont légion dans notre pays. Ils sont accordés à des degrés divers par des instances publiques ou privées. Leur attribution peut donner lieu à des avantages financiers conséquents ou à des retombées économiques indirectes issues de l'impact médiatique. Mieux les connaître permet de mieux protéger et valoriser notre patrimoine.



Dans cette partie, tous les édifices cultuels (publics comme privés) sont visés.

•	Nombre d'édifices cultuels classés au titre des Monuments Historiques
•	Nombre d'édifices cultuels inscrits au titre des Monuments Historiques
•	Nombre d'édifices cultuels inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO
•	Nombre d'édifices cultuels labellisés « Architecture contemporaine remarquable » (ex : « Label Patrimoine du XXe »)
•	Nombre d'édifices cultuels ayant reçu un label régional
Préci	sez le label
•	Nombre d'édifices cultuels ayant reçu un autre label
Préci	sez le label
•	Nombre d'édifices cultuels situés dans une commune labellisée « Village préféré des Français »
•	Nombre d'édifices cultuels situés dans une commune ayant reçu un autre label
Préci	sez le label

13

Zoom sur la protection au titre des Monuments Historiques

En août dernier, la ministre de la Culture a signé une circulaire visant à améliorer les conditions de la sauvegarde du patrimoine religieux grâce à de nouvelles mesures d'inscription ou de classement au titre des Monuments Historiques de ces biens, notamment dans les communes moyennes et rurales. Cette instruction adressée aux préfets de région encourage à protéger de nouveaux édifices ou objets mobiliers religieux au titre des Monuments Historiques et à réévaluer la protection des biens immobiliers ou mobiliers religieux déjà protégés (extension de protection, élévation du niveau de protection).



Dans ce contexte, les diocèses peuvent également signaler tout édifice religieux (ou tout objet) susceptible de faire l'objet d'une protection au titre des Monuments Historiques.

Qu'est-ce qu'un Monument Historique?

C'est un immeuble (bâti ou non bâti : parc, jardin, grotte...) ou un objet mobilier (meuble ou immeuble par destination) recevant un statut juridique particulier destiné à le protéger pour son intérêt historique, artistique, architectural mais aussi technique ou scientifique afin qu'il soit conservé, restauré et mis en valeur.

Ce statut de « Monument Historique » est une reconnaissance nationale de l'intérêt patrimonial d'un bien. Cette protection implique une responsabilité partagée entre les propriétaires et la collectivité nationale au regard de sa conservation et de sa transmission aux générations à venir. En matière de patrimoine religieux, les biens concernés peuvent être, pour l'Église catholique, d'une grande variété :

- pour les immeubles : églises, abbayes, couvents, presbytères, évêchés, chapelles, ermitages, calvaires, séminaires, *etc*.
- pour les objets mobiliers : cloches, orgues, statues, tapisseries, tableaux, orfèvrerie, ornements liturgiques, luminaires, bénitiers, fonts baptismaux, *etc*.

Quels sont les critères considérés lors de l'instruction d'une demande de protection?

L'intérêt patrimonial des édifices ou des objets concernés, au regard de l'histoire ou de l'art, doit être suffisant pour justifier une protection au titre des Monuments Historiques.

Il existe deux niveaux de protection : l'inscription constitue le premier niveau de protection et le classement, le niveau le plus élevé.

Concernant le patrimoine religieux, conformément à l'instruction ministérielle du 4 août 2023, sont particulièrement ciblés :

- les édifices antérieurs à la Révolution en milieu rural, en raison de leur plus grande fragilité;
- les édifices du XIXe siècle se signalant par une grande homogénéité chronologique et stylistique de construction ou comportant des décors et du mobilier liturgique de la même époque et de qualité ;
- les édifices construits par un architecte de renom.

Pour le patrimoine du XXe siècle, une attention particulière est portée aux demandes de protection d'édifices religieux labellisés « Architecture contemporaine remarquable », perdant ce label lorsqu'ils ont été construits depuis plus de 100 ans, ainsi qu'aux édifices de la seconde moitié du XXe siècle encore insuffisamment protégés, sous réserve qu'ils aient été construits il y a plus de cinquante ans.

Quels sont les avantages d'une protection au titre des Monuments Historiques?

La Direction régionale des affaires culturelles apporte son expertise au propriétaire de biens protégés au titre des Monuments Historiques pour ses projets de travaux de restauration. Sur les édifices classés, elle peut apporter une assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en œuvre de travaux.

La protection au titre des Monuments Historiques peut également apporter des subventions pour la conservation des biens concernés :

- subventions pour des études et des travaux sur des immeubles protégés au titre des Monuments Historiques : taux moyen de 40% sur un immeuble classé et de 20% pour un immeuble inscrit au titre des Monuments Historiques ; 50% pour un objet mobilier classé et 30% pour un objet mobilier inscrit au titre des Monuments Historiques ;
- subventions accordées par les DRAC au titre du dispositif spécifique du Fonds incitatif pour le patrimoine (FIP) en faveur des Monuments Historiques situés dans des petites communes (y-compris pour des monuments appartenant à des propriétaires privés situés dans ces petites communes). Ce fonds cible en priorité les communes de moins de 2 000 habitants dans l'hexagone. L'État verse une subvention majorée (jusqu'à 80% pour les immeubles classés et jusqu'à la limite légale de 40% pour les immeubles inscrits), si la Région s'engage à participer à hauteur d'au moins 15% aux travaux de restauration.

⊳ Si oui, précisez	•	Compte-tenu de l'ensemble de ces éléments, votre diocèse est-il susceptible de présenter à la protection des biens culturels immobiliers ou mobiliers ?	□ oui	□ non
		⊳ Si oui, précisez		
	•••••			
	•••••			•••••••••••••••••••••••••••••••••••••••
	•••••			
	•••••			
	•••••			•••••••••••••••••••••••••••••••••••••••

Notez que le département Art sacré est capable de vous accompagner dans cette démarche.

Sécurité et sûreté

Sécurité

Qu'entend-on par sécurité ? Par **sécurité**, nous entendons les moyens – humains, techniques et organisationnels – de prévention et d'intervention contre les risques à caractère accidentel.

Que pouvez-vous dire, globalement, des moyens de sécurité présents ou non dans les édifices cultuels de votre diocèse pour lutter contre les incendies (extincteurs, détecteurs de fumée, paratonnerres...) ?

Sûreté

Qu'entend-on par sûreté ? Par **sûreté**, nous entendons les moyens dédiés à la prévention des actes de malveillance. *Conséquent* s'entend des actes de cambriolages ou de dégradation dont l'écho est remonté jusqu'aux services diocésains en raison de leur gravité.

Une église cambriolée : un ou plusieurs biens mobiliers ont été dérobés par effraction.

Une église *dégradée* : volontairement endommagée ou vandalisée dans le but de nuire (ex. : incendie volontaire, destruction volontaire d'objets mobiliers, tags...)

Une église *profanée* : selon le canon 1211 du code de droit canonique, « par des actions gravement injurieuses qui y sont commises au scandale des fidèles ». Les actes de profanation peuvent concerner les hosties consacrées, le tabernacle et plus généralement toute chose sacrée (c'est à dire ayant reçu soit une dédicace, soit une bénédiction).

16

	Que pouvez-vous dire, globaleme (gardiennage humain, alarmes, vio			cese
				•••••••••••••••••••••••••••••••••••••••
	En tenant compte des distinction	us ávoquáos plus haut à combio	n astimaz vaus la nambra d'	ádificas da
	votre diocèse qui ont été, depuis 2		n estimez-vous le nombre d	edifices de
> (cambriolés ?	⊳ dégradés ?	⊳ profanés ?	
	Pouvez-vous nous présenter le proplainte ? qui contacte l'assurance	· · · ·	suite de ces incidents : qui po	orte
	Une indemnité de gardiennage ve	rsée par la commune, est-elle		
	Une indemnité de gardiennage, ve perçue par certains prêtres ou déle		□ oui □ no	0n

Installations exogènes

		Depuis quand?	Qui était à l'initiative ?	Qui bènèficie de la redevance ?
Nombre d'édifices		+ ancien	☐ Propriétaire	☐ Propriétaire
cultuels disposant			☐ Affectataire	☐ Affectataire
de panneaux photovoltaïques		+ récent	□ Les deux	□ Les deux
priotovoitalques				
Nombre d'édifices		+ ancien	□ Propriétaire	□ Propriétaire
cultuels accueillant des antennes-relais de		+ récent	□ Affectataire	□ Affectataire
téléphonie mobile			□ Les deux	□ Les deux
civile (qui sonne à valeur de la valeur de l	s dont le cloche	(Précisez le pourcentaş	ge approximatif) rloge	
⊳ Quelle propriété ?	□ Étatio	que		
	□ Comi	munale		
	□ Dioce	ésaine		
	□ Autre	Précisez		
 Nombre d'édifices cultuel 	s équipés d' écr	ans de télé perma	nents	
⊳ Pour quel(s) usage(s) ?	□ Diffu	sion des paroles de	chants pendant les célébr	ations
Cochez si concerné		nsmission de la me		
	\Box Inform	mations d'accueil to	ouristique	
	\Box Inform	mations paroissiale	S	
	□ Autre	'S Précisez		

18

•	Nombre d'édifices cultuels ayant accueilli des bâches publicitaires , dont le Code du patrimoine prévoit depuis 2007 qu'elles financent une partie de la restauration							
	⊳ Qui était á l'initiativ	re ? 🗆 Propriétaire						
		□ Affectataire						
		□ Les deux						
•	Autres installations ex	ogènes ?						
•	Problématiques e	nvironnementales						
	nuisibles, capables de	des refuges de choix à nombre d'espèces animales, certaines remettre en question la pérennité de l'édifice (les pigeons), d'autres ut à leur habitat naturel (les chauves-souris, les chouettes, <i>etc.</i>).						
•		ce de dispositifs de protection des espèces menacées dans les clochers de nmes des services de l'État, de la Ligue pour la protection des oiseaux) ?						
	□ oui	⊳ Si oui, lesquels ?						
	□ non							
•	Certains clochers de v	rotre diocèse sont-ils gravement menacés par des espèces nuisibles ?						
	□ oui	⊳ Si oui, par quelles espèces et comment luttez-vous ?						
	□ non							

	nce d'éventuels programmes environnementaux qui rds de certains édifices de votre diocése ?
□ oui	⊳ Si oui, lesquels ?
□ non	
	nce d'éventuels projets qui pourraient nt de certains édifices de votre diocèse ?
□ oui	⊳ Si oui, lesquels ?
□ non	



Volet 2

« Sauver les meubles »

PATRIMOINE MOBILIER

e l'orfèvrerie liturgique aux textiles, en passant par les reliques, les archives et les créations contemporaines, le patrimoine mobilier religieux de France est remarquable. Mieux le connaître pour mieux le conserver et le valoriser est l'objectif de ce deuxième volet de l'enquête.

- Inventaire
- Conservation et présentation
- Création contemporaine
- Zoom sur les reliques
- Zoom sur les archives
- Zoom sur les chapelles d'artistes



Inventaire

L'inventaire est la base de toute bonne conservation et de toute bonne transmission d'un patrimoine. C'est la raison pour laquelle cette mission relève de la responsabilité des Commissions diocésaines d'Art sacré (CDAS). Cet inventaire revêt également plusieurs autres caractéristiques. Il est un élément de preuve (parmi d'autres) permettant de déterminer le propriétaire du bien. Il permet également d'assurer un suivi de la conservation et la mise en valeur de ce patrimoine. Enfin, il enrichit la recherche et la documentation.



•	À quand rem	onte le dern	iier inventaire dans	s votre diocèse (depuis 2000) ?
	⊳ L'inventair	e est-il :	□ achevé ?	
			□ en cours ?	
			□ pas initié ?	
	⊳ Si en cours	s ou pas ini	tié, pourquoi ?	□ Manque de moyens humains
				□ Manque de moyens financiers
				□ Autres Précisez
•	La CDAS a-t-	elle délégue	é cet inventaire ?	□ OUİ Précisez
		Ö		□ non
•	Quels logicie	els utilisez-v	ous ?	
•	une interopé	rabilité ent	re elles, mais éga	n à toutes les CDAS de France, permettant lement avec les bases du ministère de la ontre le trafic des biens culturels (OCBC) ?
	oui	> Pourque	si ?	
] non			

Conservation et présentation

La question de la conservation et de la présentation du patrimoine religieux mobilier est un sujet d'importance lorsque l'on sait que plus de 80% de ces 300 000 objets protégés par le ministère de la Culture sont d'origine religieuse et souvent conservés dans les églises paroissiales de nos campagnes. Comment bien les conserver et les faire vivre ? Comment transmettre le sens de ce patrimoine souvent ignoré et le valoriser ? Pour répondre à ces questions, plusieurs initiatives ont vu le jour...



Votre	e diocèse dispose-t-il d'une réserve d'Art sacré ?	□ оиі	□ non	
⊳ Si	oui, où est-elle située ?			
⊳ Co	omment vit-elle (approvisionnement, accessibilité, prêts	possibles à d'autre	es structures, etc.) ?	
•••••				••••••
•••••				
•••••				••••••
Votre	e diocèse dispose-t-il d'un dépôt d'Art sacré ?	□ oui	□ non	
⊳ Si	oui, où est-il situé ?			
⊳ Co	omment vit-il (approvisionnement, accessibilité, prêts p	ossibles à d'autres	structures, etc.) ?	
•••••				
				••••••

	Votre diocèse dispose-t-il d'un ou plusieurs musées diocésains ?	□ oui	□ non	
	⊳ Si oui, où sont-ils situés ?			
				••••••••••••
	> Quelle accessibilité ?			
•	Votre diocèse a-t-il fait le choix de déposer des œuvres dans des musées municipaux, départementaux, régionaux ou nationaux ?	□ оиі	□ non	
	⊳ Si oui, lesquels ?			
				· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
	> Une convention a-t-elle été signée ? ☐ oui ☐ nor	1		
•	Votre diocèse compte-t-il des musées d'Art sacré indépendants du dioc	cèse ?	□ oui	□ non
	⊳ Si oui, lesquels ?			
				•••••••••••••••••••••••••••••••••••••••
				· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
	⊳ Où sont-ils situés ?			
				······································
	⊳ Par qui sont-ils gérés (ordre religieux, association, particulier) ?			

•	Votre diocèse cor	npte-t-il un trésor-cathéc	drale?	□ оиі	□ non	
	⊳ Si oui, où est-il	conservé ?				
	⊳ Sinon, y-a-t-il u	ın projet de création ?		□ oui	□ non	
•	Lorsque vous ête: quels moyens pri	s amené á vendre des ob vilégiez-vous ?	jets mobiliers ap _l	oartenant à	l'Association diocésa	iine,
	□ Revendeurs pr	ofessionnels	□ Commissair	res-priseurs		
	□ Antiquaires		□ Autre(s)			
•	biens culturels sp les institutions of cherchent de plus missionnaires on telle ou telle pièc	années, une attention ac poliés pendant la Seconde culturelles publiques con sen plus à garantir la traça et été interrogées par des se exposée. Les réserves aires, sont-elles suscepti	e Guerre mondial mme privées ma abilité des pièces. pays de l'ancien d'Art sacré de vo	e ou durant ais égaleme Quelques d empire colo otre diocéso	t les différentes phase ent les galeries et le collections d'Art sacré onial pour justifier de e, éventuellement en	es de colonisation, es collectionneurs é de congrégations e la provenance de richies de legs de
	□ oui Com	nmentaires éventuels				
	□ non					
•	Création cont	emporaine				
	à la création de n de cette enquête dire celle qui ne d ou défectueux. L	sont de plus en plus rég nobilier liturgique, de scr , nous nous intéresseror concerne par les remplac .e terme « majeur » fait artiste et qui, de fait, part	ulptures, de table ns à la création co cements ou les re t référence à des	eaux, de vitrontemporai estaurations s commanc	aux Dans le cadre ne <i>ex-nihilo</i> , c'est-à- s de mobilier ancien des nécessitant une	
•	Depuis 2000, vot	tre diocèse a-t-il passé de	es commandes n	najeures ?	□ оиі	□ non
	⊳ Si oui, était-ce	: □ pour le culte (or	fèvrerie liturgique	, mobilier li	turgique, textile) ?	
		□ pour des vitraux	?	□ pour	des sculptures ?	
		□ pour des peintur	res?	□ pour	des luminaires ?	
		\Box autre(s)				

> Des contra	ats de commande or	nt-ils été signé	és à cette occasion ?	□ oui	□ non
Depuis 2000	o, ces commandes o	nt-elles été :			
□ des comm	nandes publiques ?		□ Autre(s)		
	nandes privées condu aroisses / diocèses ?	ites			
•			nmandes majeures pour régation, chapelles scol	-	vés
□ oui	□ non	⊳ Si oı	ui, lesquelles ?		
Chaque édif nistoriques l catholicité, d	iés à leur construction loivent pouvoir être	on (plans, pho	doit être traçable. Le otos), indépendants d rils constituent les soui	es archives de	
Chaque édif historiques l catholicité, d de la connais Votre diocèse sur son patri	fice est riche d'une iés à leur construction loivent pouvoir être ssance du passé. e est-il riche d'un fon moine religieux imm	on (plans, pho conservés car ds propre d'ar nobilier ?	otos), indépendants d	es archives de rces originales	non
Chaque édif nistoriques l catholicité, d de la connais /otre diocèse sur son patri > Si oui, où e	fice est riche d'une iés à leur construction loivent pouvoir être ssance du passé. e est-il riche d'un fon moine religieux imm est-il conservé ?	on (plans, pho conservés car ds propre d'ar nobilier ?	otos), indépendants de la constituent les sour	es archives de rces originales	
Chaque édifnistoriques le catholicité, de la connais /otre diocèse sur son patri > Si oui, où e > Est-il prése	nîce est riche d'une iés à leur construction loivent pouvoir être ssance du passé. e est-il riche d'un fon moine religieux immest-il conservé?	ds propre d'ar nobilier?	otos), indépendants de la constituent les sour	es archives de rces originales	documentaires
Chaque édifhistoriques locatholicité, de la connais Votre diocèse Si oui, où o Est-il prése Votre diocèse	nîce est riche d'une iés à leur construction loivent pouvoir être ssance du passé. e est-il riche d'un fon moine religieux immest-il conservé?	ds propre d'ar nobilier?	otos), indépendants de la constituent les sour les constituent les sour les chives documentaires les non les conservation et de préservation et	es archives de rces originales	documentaires

	Doom sur les reliques
	Les reliques, constituées de restes humains, n'appartiennent à personne, étant inaliénables selon le droit français (cf art. 161 du Code civil). Le droit canonique, pour sa part, précise que la vente de reliques est interdite (can. 12). Ces clauses juridiques n'ont jamais empêché l'intérêt croissant de collectionneurs. Si la dévotion aux reliques connaît un nouveau développement, son trafic également, notamment au travers des ventes aux enchères. De nombreux diocèses ont engagé un véritable travail de réflexion sur le sujet tant dans le référencement, l'inventaire que la conservation.
•	Votre diocèse est-il riche de reliques majeures (reliques insignes du Christ, reliques de grands saints, reliques remarquables) ? □ oui □ non
	⊳ Si oui, lesquelles ?
••••	
••••	
•	Votre diocèse dispose-t-il d'une réserve à reliques (lispanothèque) ? □ oui □ non
	⊳ Si oui, en avez-vous établi l'inventaire ? □ oui □ non
•	Informations complémentaires :

Dans cette partie, tous le		(publics comm	ne privés) sont visés.
		(pasies comi	.e pes, sem 1.5es.
 Votre diocèse compte-il des édifi des artistes de renom du XXe et > 		□ oui	□ non
⊳ Si oui, lesquels et par qui ?			
⊳ Si oui, s'agit-il d'une décoration :	□ intégrale ?		
,	□ partielle ?		



Volet 3

« Conserver le vide et le plein »

PATRIMOINE IMMATÉRIEL

e patrimoine immatériel rassemble des traditions ainsi que des expressions vivantes héritées des générations passées et rendues actuelles par la transmission. Le patrimoine immatériel religieux comprend donc un ensemble d'us et de coutumes qui s'inscrivent dans l'histoire des diocèses de France. Souvent peu connu et encore moins valorisé que les patrimoines immobilier et mobilier, l'immatériel mérite un volet de notre grande enquête nationale.

- État des lieux
- Pèlerinages
- Zoom sur les crèches
- Valorisation et transmission
- Création contemporaine



État des lieux

•	Votre diocèse connaît-il des ostensions remarquables ?	□ оиі	□ non	
	⊳ Si oui, détaillez			
••••				
•	Des rogations particulières ?	□ oui	□ non	
••••	⊳ Si oui, détaillez			
••••				
•	Des processions remarquables ?	□ oui	□ non	
	⊳ Si oui, détaillez			
••••				

•	Des pardons locaux ?	□ oui	\square non	
	⊳ Si oui, détaillez			
••••				•••••••••••
• • • • •				
••••				••••••••
	Doc fâtes natronales au retentissement large)	□ oui	□ non	
•	Des fêtes patronales au retentissement large ?	□ оит	ii non	
	⊳ Si oui, détaillez			
• • • • •				•••••••••••••••••••••••••••••••••••••••
••••				•••••••••••••••••••••••••••••••••••••••
•	Des confréries de pénitents ?	□ oui	□ non	
	⊳ Si oui, détaillez			
	≥ 31 out, detainez			
••••				
• • • • •				
•	Autre(s) Détaillez			
••••		•••••		••••••••••
••••				

Pèlerinages

•	Par quels chemins de pèlerinage votre diocè	èse est-il travers	SÉ? Précise.	z la route ou la voie		
	□ Chemins de Compostelle					
	□ Chemins de Saint-Michel					
	□ Chemins de Canterbury					
	□ Chemins d'Urbain V					
	☐ Chemins de Saint-Martin					
	□ Autre(s)					
••••						
•	Votre diocèse compte-t-il un service dédié à	l'accueil des pè	lerinages	réguliers (de	type jacquaire) ?	
	□ <i>oui</i> ⊳ Si oui, précisez :	□ Service dio	césain			
	□ non	☐ Mission as	surée par l	une associatio	on	
		□ Autre				
•	Votre diocèse est-il riche d'un pèlerinage loc	cal remarquable	; <u>;</u>	□ oui	□ non	
	⊳ Si oui, précisez					
••••						
••••						

	Zoom sur les crèches			
•	Votre diocèse est-il riche d' e s ▷ Si oui, détaillez	xpositions permanentes de crèches ?	□ оиі	□ non
•	Votre diocèse est-il riche d' e . ▷ Si oui, détaillez	xpositions temporaires de crèches ?	□ oui	□ non
•	Avez-vous connaissance, da	ns votre diocèse, de créations contempo	raines de crèches	; ?
	□ oui □ non	⊳ Si oui, détaillez		
•	Votre diocèse connaît-il des : ▷ Si oui, détaillez	nanifestations de créches vivantes ?	□ оиі	□ non

33

• Valorisation et transmission

	Comment l'ensemble de ce Bénéficie-t-il : Cochez si concerné	patrimoine immatériel est-il valorisé et tr	ansmis	;	
	□ d'un classement Unesco ?	⊳ Si oui, depuis quand ?			
		⊳ Sinon, avez-vous une demande en cours ?	□ oui	□ non	
	□ de labels spécifiques ?	⊳ Si oui, depuis quand ?	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	
		⊳ Sinon, avez-vous une demande en cours ?	□ oui	□ non	
	□ d'écoles ?	□ de mises en réseau ?			
	□ d'expositions ?	□ de guides et publications ?			
	□ autre(s)				
Création contemporaine					
	Ce patrimoine immatériel suscite-t-il des créations contemporaines dans votre diocèse ? \square oui \square no			□ non	
	⊳ Si oui, détaillez				
			•••••		



Volet 4

« Il n'est pas bon que l'homme soit seul »

RELATIONS AVEC D'AUTRES ACTEURS

a gestion du patrimoine religieux de notre pays appelle la collaboration de tous : les propriétaires et les affectataires, pour répondre aux exigences de la loi de 1905, bien évidemment, mais également une multitude d'autres acteurs : ecclésiaux, représentants de l'État, instances de promotion du tourisme, mécènes, *etc*.

- Avec les pouvoirs publics
- Avec les instances de promotion du tourisme
- Avec les acteurs du mécénat
- Avec le clergé



Avec les pouvoirs publics

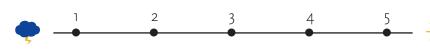
• Sur une échelle de 1 à 5, comment évaluez-vous la qualité de votre relation avec les interlocuteurs suivants ?

⊳ Architecte des bâtiments de France (ABF)

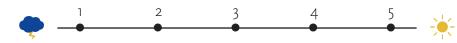


▷ Direction régionale des affaires culturelles (DRAC)

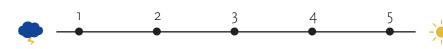




⊳ Région



⊳ Département



□ Union locale des maires



Avez-vous un interlocuteur repéré pour échanger sur la question :

⊳ des classements ?



□ oui □ non

• Sur une échelle de 1 à 5, comment évaluez-vous l'engagement des communes de votre diocèse dans les efforts de rénovation des édifices cultuels ?

Cochez le chiffre approprié



À quel rythme votre diocèse est-il sollicité par les communes pour contribuer financièrement à une partie des efforts de rénovation des édifices cultuels ?

□ Jamais

□ Rarement

□ Régulièrement

□ Très souvent

▷ Commentaires éventuels / précisions que vous souhaitez apporter

Avec les instances de promotion du tourisme

Votre diocése collabore-t-il ave promotion du tourisme pour va	·	□ oui	□ non	
⊳ Si oui, précisez lesquelles : ☐ Office de tourisme		☐ Syndicat d'initiative		
	□ Comité départemental du tourisme (CDT)	□ Comité du touri	régional sme (CRT)	
	□ Autre(s)			
⊳ Sur quel(s) projet(s) ?	☐ Parcours de visite		☐ Élaboration de guides	
	□ Mise en réseau		(papier et/ou web)	
	□ Autre(s)			
⊳ Sinon, pourquoi ?	□ Éloignement des] Manque de temps	
	structures publiques] Pas d'intérêt	
	□ Autre(s)			

Avec les acteurs du mécénat

Le mécénat s'avère être un très bon moyen pour pallier les difficultés financières liées aux coûts élevés des restaurations, des aménagements ou encore des créations artistiques. De plus en plus recherché, ce mode de financement a évolué rapidement et se décline aujourd'hui sous plusieurs formes qu'il convient de mieux connaître et identifier.



Dans votre diocèse, avez-vous connaissance, depuis 2000, d'expériences de mécénat dans le cadre d'un projet immobilier ?			□ oui	\Box n
> Si oui, précisez l'/les édifice(s) et l'/les action(s)			
				• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
> Si oui, précisez la nature	□ Mise à dis	position de personnel		
du mécénat :				
	□ Dotation j			
		de compétences		
	□ Mise à dis	position de matériel		
	□ Autre(s)			
> Si oui, quel porteur de projet	a initié ces expérience	s;		
> Précisez si votre (vos) mécène	e(s) figure(nt) sur la li	ste suivante :		
□ Fondation de la Sauvegarde d	le l'Art Français	□ Fondation du	patrimoine	
☐ Fondation d'entreprise nation	ale	□ Mécénat d'en Laquelle ?	treprise locale	

Si oui, précisez l'/les édifice(s) et l'/les action(s) Si oui, précisez la nature du mécénat : □ Dotation financière □ Mécénat de compétences □ Mise à disposition de matériel □ Autre(s) □ Si oui, quel porteur de projet a initié ces expériences ? □ Précisez si votre (vos) mécène(s) figure(nt) sur la liste suivante : □ Fondation de la Sauvegarde de l'Art Français □ Fondation du patrimoine □ Fondation d'entreprise nationale □ Mécénat d'entreprise locale Laquelle ?	
du mécénat : □ Dotation financière □ Mécénat de compétences □ Mise à disposition de matériel □ Autre(s) □ Si oui, quel porteur de projet a initié ces expériences ? □ Précisez si votre (vos) mécène(s) figure(nt) sur la liste suivante : □ Fondation de la Sauvegarde de l'Art Français □ Fondation du patrimoine □ Fondation d'entreprise nationale □ Mécénat d'entreprise locale	
du mécénat : □ Dotation financière □ Mécénat de compétences □ Mise à disposition de matériel □ Autre(s) □ Si oui, quel porteur de projet a initié ces expériences ? □ Précisez si votre (vos) mécène(s) figure(nt) sur la liste suivante : □ Fondation de la Sauvegarde de l'Art Français □ Fondation du patrimoine □ Fondation d'entreprise nationale □ Mécénat d'entreprise locale	•••••
du mécénat : □ Dotation financière □ Mécénat de compétences □ Mise à disposition de matériel □ Autre(s) □ Si oui, quel porteur de projet a initié ces expériences ? □ Précisez si votre (vos) mécène(s) figure(nt) sur la liste suivante : □ Fondation de la Sauvegarde de l'Art Français □ Fondation du patrimoine □ Fondation d'entreprise nationale □ Mécénat d'entreprise locale	
du mécénat : □ Dotation financière □ Mécénat de compétences □ Mise à disposition de matériel □ Autre(s) □ Si oui, quel porteur de projet a initié ces expériences ? □ Précisez si votre (vos) mécène(s) figure(nt) sur la liste suivante : □ Fondation de la Sauvegarde de l'Art Français □ Fondation du patrimoine □ Fondation d'entreprise nationale □ Mécénat d'entreprise locale	•••••
du mécénat : □ Dotation financière □ Mécénat de compétences □ Mise à disposition de matériel □ Autre(s) □ Si oui, quel porteur de projet a initié ces expériences ? □ Précisez si votre (vos) mécène(s) figure(nt) sur la liste suivante : □ Fondation de la Sauvegarde de l'Art Français □ Fondation du patrimoine □ Fondation d'entreprise nationale □ Mécénat d'entreprise locale	
□ Dotation financière □ Mécénat de compétences □ Mise à disposition de matériel □ Autre(s) □ Si oui, quel porteur de projet a initié ces expériences ? □ Précisez si votre (vos) mécène(s) figure(nt) sur la liste suivante : □ Fondation de la Sauvegarde de l'Art Français □ Fondation du patrimoine □ Fondation d'entreprise nationale □ Mécénat d'entreprise locale	
 ☐ Mise à disposition de matériel ☐ Autre(s) ▷ Si oui, quel porteur de projet a initié ces expériences ? ▷ Précisez si votre (vos) mécène(s) figure(nt) sur la liste suivante : ☐ Fondation de la Sauvegarde de l'Art Français ☐ Fondation d'entreprise nationale ☐ Mécénat d'entreprise locale 	
□ Autre(s) Si oui, quel porteur de projet a initié ces expériences ? Précisez si votre (vos) mécène(s) figure(nt) sur la liste suivante : □ Fondation de la Sauvegarde de l'Art Français □ Fondation du patrimoine □ Fondation d'entreprise nationale □ Mécénat d'entreprise locale	
 Si oui, quel porteur de projet a initié ces expériences ? ▷ Précisez si votre (vos) mécène(s) figure(nt) sur la liste suivante : □ Fondation de la Sauvegarde de l'Art Français □ Fondation d'entreprise nationale □ Mécénat d'entreprise locale 	
 ▷ Précisez si votre (vos) mécène(s) figure(nt) sur la liste suivante : □ Fondation de la Sauvegarde de l'Art Français □ Fondation d'entreprise nationale □ Mécénat d'entreprise locale 	
 ▷ Précisez si votre (vos) mécène(s) figure(nt) sur la liste suivante : □ Fondation de la Sauvegarde de l'Art Français □ Fondation d'entreprise nationale □ Mécénat d'entreprise locale 	
> Précisez si votre (vos) mécène(s) figure(nt) sur la liste suivante : □ Fondation de la Sauvegarde de l'Art Français □ Fondation du patrimoine □ Fondation d'entreprise nationale □ Mécénat d'entreprise locale	
 ▷ Précisez si votre (vos) mécène(s) figure(nt) sur la liste suivante : □ Fondation de la Sauvegarde de l'Art Français □ Fondation d'entreprise nationale □ Mécénat d'entreprise locale 	
 □ Fondation de la Sauvegarde de l'Art Français □ Fondation d'entreprise nationale □ Mécénat d'entreprise locale 	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
 □ Fondation de la Sauvegarde de l'Art Français □ Fondation d'entreprise nationale □ Mécénat d'entreprise locale 	
 □ Fondation de la Sauvegarde de l'Art Français □ Fondation d'entreprise nationale □ Mécénat d'entreprise locale 	
☐ Fondation d'entreprise nationale ☐ Mécénat d'entreprise locale	
·	
Laquelle ? Laquelle ?	

ac mecenat, dans le caure à an p	s votre diocèse, avez-vous connaissance, depuis 2000, d'expériences nécénat, dans le cadre d'un projet immatériel cultuel ?			
⊳ Si oui, précisez l'/les action(s)	menée(s)			
⊳ Si oui, précisez la nature	□ Mise à disp	osition de personnel		
du mécénat :	□ Dotation fi	nancière		
	□ Mécénat de	e compétences		
	□ Mise à disp	osition de matériel		
	□ Autre(s)			
⊳ Si oui, quel porteur de projet a	a initié ces expériences	;		
⊳ Précisez si votre (vos) mécène	e(s) figure(nt) sur la lis	te suivante :		
		te suivante : □ Fondation du ,	patrimoine	
 ▷ Précisez si votre (vos) mécène □ Fondation de la Sauvegarde d □ Fondation d'entreprise natione 	e l'Art Français	□ Fondation du		
	e l'Art Français			

Dans votre diocése, avez-vous connaissance d'un chantier actuel de création, de restauration ou de valorisation soutenu par une opération de mécénat ?				□ non
⊳ Si oui, précisez lequel				
⊳ Si oui, précisez la nature du mécénat :	□ Mise à dis	position de personnel		
	□ Dotation j	financière		
	□ Mécénat d	de compétences		
	□ Mise à dis	position de matériel		
	□ Autre(s)			
				······
⊳ Précisez si votre (vos) mécène	e(s) figure(nt) sur la li	ste suivante :		
□ Fondation de la Sauvegarde d	e l'Art Français	□ Fondation du patr	imoine	
☐ Fondation d'entreprise nation Laquelle ?	ale	□ Mécénat d'entrepr	rise locale	
□ Autre(s)				

Avez-vous déjà entendu parler des fondations, fonds de dotation, concours, prix et organismes de collecte de fonds ci-dessous ?

Nom de la fondation ou du fonds de dotation	La/le connaissez-vous ?		Y avez-vous déjà eu recours ?	
Mission Bern (ministère de la Culture)	□ oui	□ non	□ oui	□ non
Fondation de la Sauvegarde de l'Art Français et ses quatre fondations abritées	□ oui	□ non	□ oui	□ non
Fondation du patrimoine	□ oui	□ non	□ oui	□ non
Fondation Notre-Dame et ses fondations abritées	□ oui	□ non	□ oui	□ non
Fondation de France et ses fondations abritées	□ oui	□ non	□ oui	□ non
Fondation Saint-Etienne	□ oui	□ non	□ oui	□ non
Fondation Stéphane Bern (Institut de France)	□ oui	□ non	□ oui	□ non
Fondation Mérimée (Demeure Historique)	□ oui	□ non	□ oui	□ non
Les Chantiers du Cardinal	□ oui	□ non	□ oui	□ non
Fondation Mansart	□ oui	□ non	□ oui	□ non
Fondations Crédit agricole	□ oui	□ non	□ oui	□ non
Fondation AirBnB	□ oui	□ non	🗆 оиі	□ non
Association Caridad	□ oui	□ non	🗆 оиі	□ non
Fondation Dilecta	□ oui	□ non	□ oui	□ non
Fondation Le Cèdre	□ oui	□ non	□ oui	□ non
Fondation Sisley d'Ornano	□ oui	□ non	□ oui	□ non
Fondation Michelin	□ oui	□ non	□ oui	□ non

Nom de la fondation ou du fonds de dotation	La/le conna	issez-vous ?	Y avez-vous déj	jà eu recours ?
Fondation Pierre Delestre	□ oui	□ non	□ oui	□ non
Fondation Sorégies	□ oui	□ non	□ oui	□ non
Fondation Avenir du Patrimoine	□ оиі	□ non	□ oui	□ non
Association Art, Culture & Foi	□ oui	□ non	□ оиі	□ non
Nom du concours ou du priv	Lo connais	2527 VOUS)	V avez vous dá	ià au racours)
Nom du concours ou du prix Grand prix Pèlerin	Le connais	ssez-vous ?	Y avez-vous déj	ià eu recours ?
Nom du concours ou du prix Grand prix Pèlerin du patrimoine	Le connais □ oui	ssez-vous ?	Y avez-vous déj □ oui	ià eu recours ? □ non
Grand prix Pèlerin				
Grand prix Pèlerin du patrimoine Loto du Patrimoine	□ oui	□ non	□ oui	□ non
Grand prix Pèlerin du patrimoine Loto du Patrimoine (Française des jeux) Prix des Vieilles Maisons	□ oui	□ non	□ oui	□ non
Grand prix Pèlerin du patrimoine Loto du Patrimoine (Française des jeux) Prix des Vieilles Maisons Françaises Atelier de Recherche et de Conservation	 □ oui □ oui □ oui 	□ non □ non	 □ oui □ oui □ oui 	□ non □ non

43

• • • • •

Nom de l'organisme de collecte de fonds	Le connai	ssez-vous ?	Y avez-vous	déjà eu	recours ?	
Dartagnans	□ oui	□ non	□ oui		□ non	
Les Clefs de Saint-Georges	□ oui	□ non	□ oui		□ non	
Bornes de dons	□ оиі	□ non	□ oui		□ non	
⊳ Autre(s) organisme(s) de collecte c qui n'apparai(ssen)t pas dans cette						
 Estimeriez-vous utile la publicatio à destination des acteurs publics 	_	nécénat du patrimoi	ne religieux	□ <i>o</i>	oui 🗆 noi	
Avec le clergé						
de notre pays, qu'il en soit le pr préservation, de conservation et c	Le clergé est un acteur incontournable de la bonne gestion du patrimoine religieux de notre pays, qu'il en soit le propriétaire ou l'affectataire. Au cœur de tout projet de préservation, de conservation et de valorisation des édifices cultuels, il doit être formé et entretenir de bonnes relations avec les pouvoirs publics.					
Formation du clergé						
 Votre province ecclésiastique et/ journées de sensibilisation destir (rôle de l'affectataire, suivi de cha 	nées au clergé sur	0 () ()		□ oui	□ noi	
 Votre province ecclésiastique et formations spécifiques pour le cle 	'	. , ,	<i>'</i>	□ oui	□ noi	
 Votre diocèse estimerait-il utile de visant à réactualiser ses connaiss 		0		□ oui	□ no	

Affectataires et propriétaires

•	Votre diocèse organise-t-il des rencontres régulière	s « maires-curés » ?	□ oui	□ non
	⊳ Si oui, à quelle fréquence ?			
		cessivement ?		
•	Votre diocèse connaît-il d'autres initiatives réguliè d'entretenir les relations entre les maires et les cui		□ oui	□ non
	☐ Initiatives préfectorales	□ Initiatives d'autres élus		
	☐ Initiatives parlementaires	□ Autre(s)		
•	Existe-t-il, dans votre diocèse, des délégués de l'aff	fectataire ?	□ oui	□ non
	⊳ Si oui, détaillez			
••••				
	Votre diocèse dispose-t-il d'un service dédié à la p	astorale des élus ?	Поці	□ non

45



Volet 5

« Sans le savoir, certains ont accueilli des anges »

DIMENSIONS HOSPITALIÈRE ET MISSIONNAIRE

e tout temps, les chapelles, églises et cathédrales de notre pays ont su se faire hospitalières en accueillant des usages compatibles avec le culte pour se mettre au service du bien commun. Dresser une typologie précise de ces activités et manifestations compatibles est le but donné à ce cinquième volet.

- Accueil
- Usages compatibles
- Valorisation touristique
- Art et foi



Accueil

•	Approximativement, en pourcentage, à combien estimez- nombre d'églises de votre diocèse ouvertes quotidienner	
•	Combien d'édifices sont équipés pour l'accueil des perso	onnes à mobilité réduite ?
	□ Accueil permanent En pourcentage	
	□ Accueil amovible En pourcentage	
•	Combien d'édifices sont équipés de boucle T ? En pourcent	tage
	□ Autre(s) dispositif(s) En pourcentage	
	Précisez lesquels	
•	Combien présentent un affichage clair, simple, ordonné et actualisé des informations paroissiales ?	En pourcentage
•	Combien présentent un cahier dans lequel des intentions de prières peuvent être déposées ?	En pourcentage
•	Combien présentent une signalétique claire, indiquant les chapelles, des cartels présentant les œuvres d'art, un pla	
•	Usages compatibles	
	De tout temps, les édifices cultuels ont été hospitaliers au destination première. Cette enquête entend se faire l'éche reconnaît, par la pratique, comme acceptables pour nos	ux usages compatibles avec leur o des activités que votre diocèse
	Usages caritatifs et solidaires	
•	Accueil des plus précaires	
	□ Accueil ponctuel des plus démunis	☐ Service de repas
	☐ Distribution de colis alimentaires	□ Vestiaire solidaire
	□ Dortoir	□ Autre(s)

Accueil des pèlerins	
□ Accueil des pèlerins	□ Hébergement
□ Accueil d'étape	□ Autre(s)
□ Hospitalité sanitaire	
Usages culturels	
□ Concerts	□ Expositions
□ Spectacles	□ Dépôt de bibliothèques et/ou médiathèques
□ Conférences	□ Vidéo-mapping
□ Accueil de tournages de fictions	□ Autre(s)
Usages éducatifs	
□ Classes d'orgue	□ Classes de chant
□ Classes d'harmonium	☐ Ateliers de médiation artistique
□ Classes de carillons	☐ Centre d'interprétation (vitrail, statuaire, etc.)
□ Classes de sonneurs de cloches	□ Autre(s)
Usages sociaux	
☐ Asile climatique en cas de fortes chaleurs	□ Espaces mémoriels :
☐ Accueil des élèves en période de révision d'examens	monuments aux morts des guerresplaques de commémoration
□ Réunion de clubs d'aînés	□ chapelle(s) pour les défunts
□ Présence d'un défibrillateur	 chapelle(s) pour les victimes de catastrophes (sanitaires, transports, etc.)
☐ Répétition de chorales	□ autre(s)
□ Autre(s)	

	Usages tour	istiques	
	□ Visites :	 □ guidées par un accompagnateur? □ guidées par audiophone? □ guidées avec un fascicule? □ guidées avec une application? 	 □ Espaces muséologiques sous vitrines □ Centre d'interprétation (vitrail, statuaire, etc.) □ Autre(s)
	Usages œcu	méniques	
•	Partage des	s lieux avec d'autres Églises	
	□ Catholiq	uues de rites orientaux	□ Autre(s)
	□ Anglican	75	
	□ Protesta	nts Unis de France	
	Usages écon	nomiques	
	□ Distribui	teurs automatiques de médailles	☐ Librairies/dépôts de livres
		ooutiques permanentes irs, objets religieux)	□ Petites boutiques saisonnières (souvenirs, objets religieux)□ Autre(s)



Veillez, s'il-vous-plaît, à annexer les conventions types encadrant les usages compatibles.

49

Valorisation touristique

	Initiatives touristiques					
,	Votre diocèse compte-t-il des initiatives unissant CDAS, PRTL (Pastorale des Réalités du Tourisme et des Loisirs), services d'archives diocésaines et des □ oui □ non associations proches de l'Église visant à valoriser le patrimoine religieux ? ▷ Si oui, précisez					non
						•••••
						••••••
	Outils de valorisation					
)	Votre diocèse a-t-il élaboré, seul ou av outils de valorisation du patrimoine r	,		□ oui	□ non	
	⊳ Si oui, lesquels ?					
	☐ Guides papiers		☐ Initiatives à destination du jeune public			
	□ Outils numériques (Nessia, Les Pie Wivisite, Belles églises, applications ou paroissiales)	,	(Plus Grand Musée de France, catéchèse et catéchuménat dans l'église à partir des œuvres d'art)			
	☐ Équipes de bénévoles pour faire visi (CASA, SPREV ou associations loca				térieur nocturne	
	□ Vidéo-mapping		□ Autre(s)		
						•••••
	Petit patrimoine vernaculaire					
•	Votre diocèse compte-t-il des initia petit patrimoine vernaculaire (calvaire			□ oui	□ non	
	⊳ Si oui, sont-elles portées par :	□ des association:	s d'Église ?			
		☐ des associations	s civiles ?			

Art et foi

•	Votre diocèse compte-t-il spirituelles qui lient art e	des initiatives proposant des visites t foi dans les églises ?	□ oui	□ non
	⊳ Si oui, qui les propose	?		
•	Votre diocèse saisit-il l'o nationaux pour valoriser	pportunité d'évènements le patrimoine religieux ?	□ oui	□ non
	⊳ Si oui, lesquels ?	□ La Nuit des églises		
		□ Journées européennes du patrimoine		
		□ Nuit européenne des cathédrales		
		□ Journées nationales de l'architecture		
		□ Journée du clocher		
		□ Journée des patrimoines de pays		
		□ Opération « J'aime mon clocher »		
		□ Autre(s)		



Volet 6

« Par la musique et par nos voix »

Univers sonore des églises

arce qu'ils accueillent des instruments de musique qui ne se trouvent nulle part ailleurs, les édifices cultuels du pays offrent à la découverte un univers sonore totalement inédit. Cloches, carillons, orgues et harmoniums, pour ne citer que les principaux, mais également chorales et instrumentistes trouvent à se déployer dans ce patrimoine exceptionnel et font que les chorales liturgiques constituent le premier chœur de France.

- Patrimoine campanaire
- Musique
- Voix et instruments



Buffet du Grand Orgue de l'église Saint-Luc de Raon-L'Étape, Wikimédia Commons, 2019

Patrimoine campanaire

	Etat des lieux				
•	Votre diocèse compte-t-il des cloches remarquables ?		□ non		
	⊳ Si oui, précisez				
••••					•••••
•	Votre diocèse compte-t-il des carillons remarquables ?		□ non		
	⊳ Si oui, précisez				
••••					
	Usage				
•	Votre diocèse compte-t-il des écoles attachées à certaines cloches ?	□ oui		□ non	
	⊳ Si oui, précisez				
••••					•••••
•	Votre diocèse compte-t-il des écoles attachées à certains carillons ?	□ oui		□ non	
	⊳ Si oui, précisez				
••••					•••••
•	Votre diocèse a-t-il connaissance/dispose-t-il des arrêtés municipaux sur les sonneries de cloches des églises communales de son territoire		raux	□ oui	
				\square non	

53

• • • • •

Musique

État des lieux Combien d'églises de votre diocèse possèdent un **orgue à tuyaux** ? Combien d'églises de votre diocèse possèdent un **instrument numérique** ? Combien d'églises de votre diocèse possèdent un **buffet d'orgue muet** ? Votre diocèse a-t-il, depuis 2000, accueilli le chantier de **construction d'un orgue** ? □ oui \square non ⊳ Si oui, détaillez Votre diocèse a-t-il, depuis 2000, accueilli un ou plusieurs chantiers de restauration d'orgue ? □ oui \square non

	⊳ Si oui, détaillez			
•	Combien y'a-t-il d'organistes titulaires dans votre diocése	÷ }		
	Combien d'églises de votre diocèse possédent un harmo	onium ?		
•	Y-a-t-il d'autres instruments fixes présents dans vos églis ⊳ Si oui, précisez	ses ?	□ oui	□ non
	Votre diocèse compte-t-il des associations de valorisation de ce patrimoine sonore ? ▷ Si oui, précisez	□ oui	□ non	
•••				

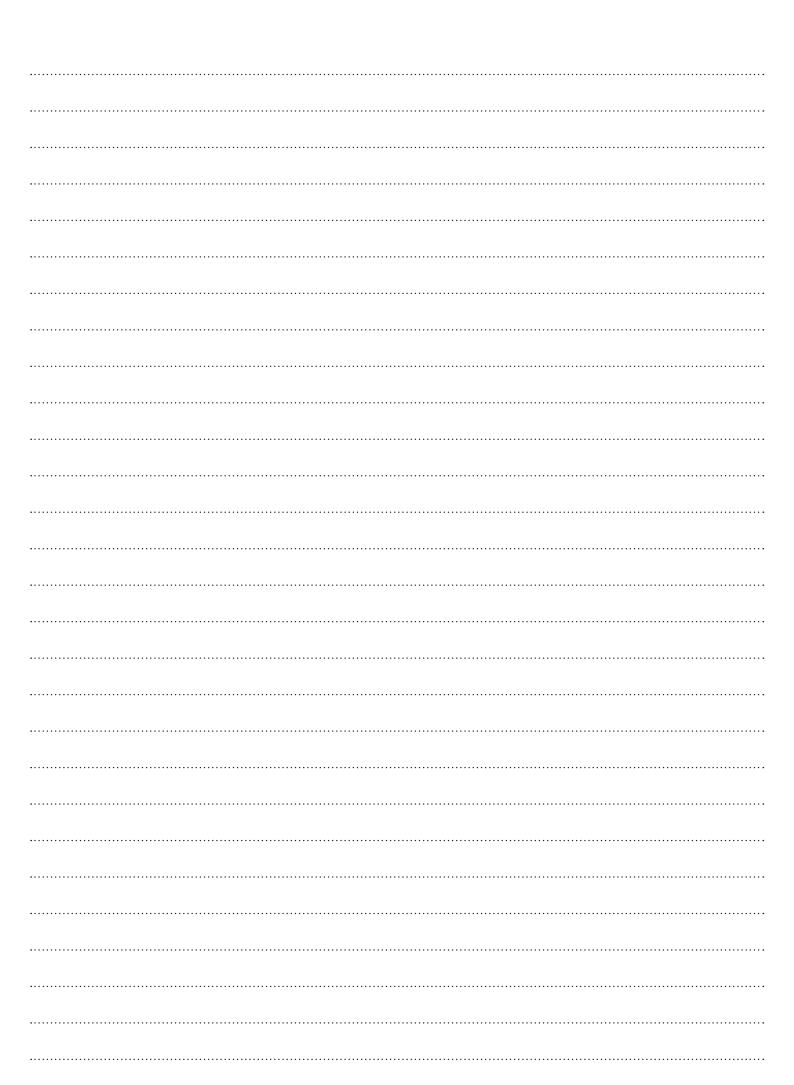
54

Usage

• Votre diocèse compte-t-il des écoles de musique utilisant les instruments qu'offrent les édifices cultuels ?			
	□ oui	⊳ Si oui, précisez :	□ Conservatoire public
	□ non		□ Conservatoire diocésain
			□ Cours particulier
			□ Autre(s)
•	Voix et instruments	i	
•	Combien votre diocèse d	compte-t-il de chorales litu	urgiques? Pour chaque proposition, cochez et précisez combien
	☐ Chœurs diocésains		
	☐ Chorales paroissiales		
	□ Petits chœurs		
	□ Schola		
	□ autre(s)		
•	Combien votre diocèse c	compte-t-il: Pour chaque proposi	ition, cochez et précisez combien
	□ de maîtres de chapell	es ?	
	□ de manécanteries ?		
	□ de maîtrises ?		
	□ de chantres ?		
	□ autre(s) ?		
•	Combien votre diocèse c	compte-t-il: Pour chaque proposi	ition, cochez et précisez combien
	□ d'orchestres ?		
	□ d'ensembles instrume	ntaux ?	
	□ autre(s)?		

Tribunes

Espace de libre expression pour partager ce qui vous tient à cœur sur le patrimoine religieux et que cette enquête n'aurait pas évoqué :



Dans le cadre des publications finales des États généraux du Patrimoine religieux, nous pouvons être amenés à éditer un ou plusieurs ouvrages rendant compte de la richesse et de la diversité de ce patrimoine spécifique. Pouvezvous nous communiquer ici 5 monuments religieux apparaissant comme les plus emblématiques de votre diocèse, 5 objets mobiliers et une brève notice les concernant, 5 éléments patrimoniaux insolites et/ou originaux ?

• 5 monuments religieux apparaissant comme les plus emblématiques de votre diocèse :

• 5 objets mobiliers et une brève notice, qui peut être jointe, les concernant :

5 éléments patrimoniaux insolites et/ou originaux :	
	•••••
	•••••
	•••••
	•••••
	•••••

Remerciements

erci d'avoir pris le temps de compléter votre part diocésaine de cette grande enquête nationale! Ne doutons pas que, même incomplète, elle constitue un outil précieux pour mieux appréhender le leg que nos aînés dans la foi nous ont fait et que nous transmettrons enrichi aux générations futures. Car, ne perdons pas de vue que ce patrimoine, dans toute sa diversité, est témoin du *Transitus Domini*, passage du Seigneur dans l'histoire humaine...

Merci de transmettre les réponses scannées **au format PDF avant le 15 mars 2024** à l'adresse suivante : **solange.tassan@cef.fr**

En cas de questions, problèmes ou interrogations, n'hésitez pas à nous écrire ou à nous appeler :

Père Gautier Mornas gautier.mornas@cef.fr 01 72 36 69 46

Mlle Solange Tassan solange.tassan@cef.fr 01 72 36 69 44

Pour suivre l'actualité des États généraux du Patrimoine religieux : www.etatsgenerauxdupatrimoinereligieux.fr www.twitter.com/PMornas



Table des matières

•	Méthodologie	page 2
•	Sommaire	page 4
•	Présentation du diocèse	page 5
Vol	et 1 – Patrimoine immobilier	page 6
•	État des lieux	page 7
•	Les sacristains	page 12
•	Protections et labels	page 13
•	Sécurité et sûreté	page 16
•	Installations exogènes	page 18
•	Problématiques environnementales	page 19
Vol	et 2 – Patrimoine mobilier	page 21
	Lavontoiro	
•	Inventaire Conservation et présentation	page 22
•	Conservation et présentation	page 23
•	Création contemporaine Zoom sur les archives	page 25
•	Zoom sur les reliques	page 26
•	Zoom sur les chapelles d'artistes	page 27
	200111 Sur les chapelles d'artistes	page 28
Vol	et 3 – Patrimoine immatériel	page 29
		P460 29
•	État des lieux	page 30
•	Pèlerinages	page 32
•	Zoom sur les crèches	page 33
•	Valorisation et transmission	page 34
•	Création contemporaine	page 34
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	, , ,

Vol	Volet 4 – Relations avec d'autres acteurs	
•	Avec les pouvoirs publics Avec les instances de promotion du tourisme Avec les acteurs du mécénat Avec le clergé	page 36 page 37 page 37 page 44
Vol	let 5 – Dimensions hospitalière et missionnaire	page 46
Vol	Accueil Usages compatibles Valorisation touristique Art et foi let 6 – Univers sonore des églises	page 47 page 47 page 50 page 51
•	Patrimoine campanaire Musique Voix et instruments	page 53 page 54 page 55
•	Tribunes Remerciements	page 56 page 61